

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1968

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires (trois réunions plénières et six réunions de section) ont eu lieu les 29 janvier, 27 mai et 28 octobre 1968, dans les locaux de la Fondation Universitaire.

Les communications suivantes ont été faites aux réunions plénières :

J. MOORS : *Etymologie van het toponiem Bildchen.*

P. RUELLE : *La toponymie souterraine du Borinage.*

M. GYSSELING : *Van plaatsnamen afgeleide adjectieven op -isch.*

Communications faites aux réunions de la section flamande :

J. L. PAUWELS : *Vormwijziging van voornamen en familienamen in de volkstaal.*

M. GYSSELING : *Het straatnaamtype Gentstraat.*

C. TAVERNIER : *Lancxhennen* (1).

(1) Paru dans *Taal en Tongval*, XX, 1968, nr. 4-3, pp. 138-141.

Communications faites aux réunions de la section wallonne :

É. LEGROS : *Rèner* « courir » et *rène* ; *rin·ne* « propos » et *arin·nî*.

Le chanoine Toussaint a critiqué l'étymologie généralement admise pour le wallon *rèner* (all. *rennen*) et a rattaché ce verbe à la famille de *rin·ne* « propos ». Cette proposition est inacceptable pour la phonétique et s'appuie sur un argument sémantique spécieux. Elle a fourni à M. Legros l'occasion de faire l'inventaire de ce que nos patois ont gardé de ces deux familles.

Rèner est encore connu en Ardenne liégeoise, avec les sens « aller et venir », « courir » et, par extension, « ne pas dormir parce qu'on a des soucis » dans la région de Malmedy (cette aire latérale est ici novatrice). A Liège, le verbe n'est guère attesté que dans la locution *li sav'tî qui rène* « le juif errant ». *Rènant*, qui entre aussi dans des locutions *sav'tî rènant*, *diâle rènant*, s'emploie également comme adjectif et comme nom et s'altère en *rédant* (H. Simon); ce qui est remarquable, c'est que ce participe est signalé aussi dans le Brabant wallon et même dans le Tournaisis et à Valenciennes, c'est-à-dire loin de la région qui connaît *rèner*.

A propos de *rin·ne* (qui est de la famille de *rationare*), M. Legros s'arrête surtout aux locutions : *po rêmîdrer rin·ne*, qui vient du langage juridique, « pour améliorer sa cause »; *taper foû rin·ne* « parler d'autre chose », aussi « déraisonner », le peuple interprétant de façon curieuse le mot qui ne survit que dans des emplois figés.

J. HERBILLON : *Paroisse* et *sart* « circonscription territoriale ».

Ces deux mots ont ceci de commun qu'ils sont sortis de leur domaine normal (religieux d'un côté, agricole de l'autre) pour s'appliquer à des circonscriptions administratives.

Après avoir rappelé que cette extension existe en latin médiéval (du Cange), en Angleterre, au Canada, en Ile-et-Vilaine, M. Herbillon rassemble et commente les exemples de l'ancienne langue, depuis 1195 (charte de Chièvres). Il est parfois difficile de distinguer cet emploi du sens habituel.

L'évolution de *sart*, proprement « lieu défriché », à échappé

aux lexicographes. Il est vrai que l'application à une circonscription n'est attestée que pour certaines localités : Chièvres (de 1194 à 1532), Nivelles (XIII^e siècle), Chimay (XV^e siècle). Le glissement sémantique est aussi naturel que celui de *terre*. Il doit être mis en rapport avec l'importance prise par les défrichements dans ces régions (1).

M. A. ARNOULD : *L'onomastique hennuyère du XVI^e siècle : les prénoms.*

Une grande enquête fiscale a été faite en 1540-1541 dans le Hainaut rural. M. Arnould, qui a publié déjà les données statistiques, s'est intéressé aussi au lexique anthroponymique. Malheureusement, depuis, les registres ont été en partie détruits, mais M. Arnould avait pu prendre des notes abondantes, qu'il a regroupées en quelques catégories, en commentant les noms du point de vue de l'origine et de la vitalité : noms chrétiens repris à la Bible (*Raphaël, Zorobabel, Azor, Joseph, Cléophas, Centurion*, etc.), au calendrier (*Hippolyte, Pantaléon, Hermolz, Albert, Hombert, Druon*, etc.) ou à la littérature (*Artus*); noms païens (*Hercule, Vespasien, Titus, Achille, Hector, Jason, Hermogènes*, etc.) dont M. Arnould se demande ce qu'ils doivent à la Renaissance; formes particulières (*Glaude, Grigolle, Erykin, Trinel, Richot, Marghenne*); noms obscurs (*Plot, Melscotte, Urgis*, etc.).

M. YANS : *Le terme cantuaire, connu et peu appliqué.*

Ce terme est rare dans les archives liégeoises. Il n'apparaît, semble-t-il, que dans le registre appelé *cantuaire de Warnant* : à partir de 1515 sous la forme *cantuarie*, de 1681 sous la forme *cantuaire*, pour désigner une fondation établie par un testament de 1372. Quel est le sens? Fondation de messe chantée, avec la caractéristique qu'elle était gérée par les descendants et non laissée à la libre appréciation des chapelains et des institutions bénéficiaires. Mais toutes les fondations rentrant dans cette norme ne sont pas dénommées *cantuaires*. Le mot aurait-il été pris dans le diocèse de Cambrai, où il était plus fréquent — diocèse qui avait des rapports avec Huy?

(1) Paru dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XLVII, 1969, n° 2, pp. 480-487.

L. REMACLE : *Termes divers recueillis dans les protocoles de notaires de Verviers, Spa et Malmedy.*

Des centaines de liasses de ces protocoles, M. Remacle a tiré notamment la documentation concernant deux questions : 1^o Expression de la notion « menus objets, objets de rebus, etc. » : *minutés, minuties, minuterie, menusie, menuserie; fatras*, souvent sous les formes *flatras, fastras; niaiserie; misère; chinerie* (= *chienenrie*); attestation ancienne de termes dialectaux : *tchinis', camadje, clicote, hervê, mizén'ri, racay'rèye, rahis', ravad'ri, reni*. 2^o Désignation du filtre à café : M. Remacle a relevé pour le terme *ramponneau* cinquante-cinq attestations de 1774 à 1825, attestations antérieures aux plus anciens exemples de M. Piron et même, pour quelques-uns, à la date que l'on cite comme celle où le filtrage a été inventé. Presque toutes les mentions sont de Spa (très peu viennent de Verviers ou de Malmedy); cette ville n'aurait-elle pas été la première en Wallonie orientale à connaître le procédé et l'instrument ?

É. LEGROS : *Liégeois hêy'nète ou hêgnète « aubaine », stavelotain-malmédien hêy'nète ou hêynète « tout net ».*

Peu de dictionnaires liégeois reprennent le nom en question, dont M. Legros a cependant relevé plusieurs attestations chez des écrivains du siècle dernier. Le dictionnaire malmédien de Villers (1793) signale la locution *fé hâye nète* « consumer le tout », tandis que l'usage actuel de cette région ne connaît plus que *hêy'nète* ou *hêynète* dans un emploi adverbial, « nettement, tout net ». La forme primitive est *hêy'nète*, qui est composée de l'adjectif *nèt'* et du substantif *hêye*, « séparation, passage ouvert dans une foule, raie de cheveux, etc. », déverbal de *hêyê*, « écarter », d'origine francique. C'est d'un emploi comme celui de Villers que l'on aurait tiré d'abord un substantif (comme *cow'lère* vient de « faire sa queue luire »), puis un adverbe.

La composition de la Commission s'est modifiée comme suit : la Commission a eu à déplorer la mort de M. H. VANGASSEN, membre correspondant de la Commission depuis le 18 avril 1938, membre titulaire depuis le 29 juillet 1955 et ancien secrétaire de la section flamande, décédé le 20 mars 1968 ; de M. Kamiel HUYSMANS, Ministre d'État

et fondateur de la Commission, et de M. H. J. VAN DE WIJER, membre titulaire de la Commission depuis le 7 avril 1926, décédé le 4 décembre 1968. M. M. GYSSELING a été élu membre titulaire en remplacement de M. H. VAN GASSEN. M. R. VAN PASSEN, professeur au Centre Universitaire de l'État à Anvers, a été élu membre correspondant.

Publications de la Commission : Le Tome XL (1966) du *Bulletin*, paru en 1968, contient, outre la partie administrative, la suite de l'étude de J. HERBILLON « Toponymes hesbignons » (I-K) et trois bibliographies critiques : É. LEGROS « La Philologie wallonne en 1964 », K. PHILIPS « De Nederlandse Taalkunde in 1959 » et R. DE PAEPE « De Nederlandse Taalkunde in 1960 ». Le Tome LXI (1967) du *Bulletin* est à l'impression. Le *Mémoire* n° 12 de la Section wallonne (A.-M. FOSSOUL-RISSELIN, *Le Vocabulaire de la vie familiale à Saint-Vaast*) est en dernière épreuve.

Les publications de la Commission ont été régulièrement distribuées aux institutions, revues et personnes avec lesquelles nous sommes en *relations d'échange*. Un échange nouveau a été instauré avec le Centre international de recherches sur le bilinguisme de l'Université Laval à Québec (Canada). Les publications reçues ont été réparties entre l'Institut voor Dialectologie en Toegepaste Linguïstiek de l'Université de Louvain et les séminaires de philologie germanique de l'Université de Liège. La « Revista de filología española » ne pouvant plus nous être fournie, la Commission a décidé de ne pas continuer cet échange.

Orthographe de noms de communes. Le Moniteur Belge du 7.1.64 publie un A.R. du 23.12.63 apportant des modifications à la classification des communes ; le texte contient certaines inexactitudes dans l'orthographe des communes de Sint-Katherina-Lombeek, Œudeghien, Les Deux-

Acren, Écaussinnes-d'Enghien, Écaussinnes-Lalaing, Faux-les-Tombes.

Il a été demandé à M. le Ministre de l'Intérieur de faire publier au Moniteur les rectifications nécessaires.

Dans la liste officielle des communes (Moniteur du 7.1.64, A.R. du 23.12.63), aucun accent ne marque les É initiaux. Il y a lieu de demander que cela soit rectifié dans un errata ou dans une liste ultérieure. Liste des noms où l'initiale doit porter un accent : Autre-Église, Court-Saint-Étienne, Ében-Émael, Ébly, Écaussinnes-d'Enghien, Écaussinnes-Lalaing, Éghezée, Éhein, Élouges, Émines, Énines, Épinois, Éprave, Éve, Érezée, Étalle, Éthe, Évegnée, Évelotte, Évregnies, Évrehailles, Fontaine-l'Évêque, L'Écluse, Marche-lez-Écaussinnes, Meslin-l'Évêque, Mesnil-l'Église, Villers-Deux-Églises, Villers-l'Évêque, Waret-l'Évêque.

A propos d'une question parlementaire de M. le Sénateur Bologne, attirant l'attention sur les archaïsmes et fantaisies orthographiques qui fausseraient la prononciation des noms des communes wallonnes et des communes flamandes ayant un doublet français, et estimant qu'il y aurait donc lieu à revision de l'orthographe des dénominations en cause, ainsi que cela fut fait, dès 1929, par la Commission de Toponymie et de Dialectologie pour les localités flamandes et wallonnes à doublet flamand, M. le Ministre de l'Intérieur pense (lettre du 3.10.68) qu'il serait utile que notre Commission vérifie la forme actuelle des noms de communes pour, éventuellement, proposer les modifications nécessaires. La Commission, qui a déjà étudié cette question en 1928 et 1929 (cf. BTD II, 211-223 et IV, 241-244), avait conclu à cette époque qu'une normalisation systématique de l'orthographe française des noms de communes belges entraînerait nombre de difficultés et d'inconvénients, y compris l'opposition des

usagers. Elle reste toutefois disposée à examiner tous les cas particuliers qui lui seraient soumis par les administrations communales intéressées.

En matière de *changement ou d'attribution de noms de rues*, la Commission a été consultée par les quatre-vingt-sept communes dont les noms suivent et dont dix-huit — leur nom est marqué d'un astérisque — ont veillé, par le choix des noms proposés, à conserver leur patrimoine onomastique : *Aalter, Alleur, Anderlecht, Angleur, Baal, *Belgrade, Bertrix, *Bioul, Blankenberge, Bléharies, Boncelles, Borlez, Boussu, *Bray, Bruges, Bruxelles, Dinant, Essen, Estaimpuis, Evere, Farciennes, Fosses-la-Ville, *Fouron-le-Comte, Fraipont, Frameries, Frasnes-lez-Gosselies, Gand, Ganshoren, *Haasrode, Haine-Saint-Paul, Hemiksem, Huy, Ittre, Jauchette, Jemappes, Jemeppe-sur-Sambre, Kalmthout, Klemskerke, Koekelare, Krui-beke, *Laarne, Lanaken, *Leffinge, Liedekerke, Lierre, *Linkebeek, Longlier, Louvain, Lovenjoel, Loyers, Luttre, Maaseik, Melle, *Merchtem, Molenbeek-Saint-Jean, Mons, Mortsel, Néchin, *Nederbrakel, Neufchâteau (arr. Verviers), Nevele, Ohain, *Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Othée, Papignies, *Petit-Enghien, Ploegsteert, Polleur, Puurs, Ramsdonk, *Rhode-Saint-Genèse, *Rosières, Saint-Vith, 's-Gravenwezel, *Sint-Andries, Spa, Tournai, Tubize, Turnhout, *Wandre, Wanfercée-Baulet, Watermael-Boitsfort, Welle, Wespelaar, Wommelgem, Zandvoorde, *Zonhoven.

La Commission a poursuivi la *revision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* publiées par l'Institut Géographique Militaire. Au cours de l'année 1968, la section wallonne, sous la direction de M. J. HERBILLON, a procédé à l'examen et à l'étude scientifique de 2582 toponymes figurant dans les dossiers des 107 communes suivantes : Achêne, Alle, Anloy, Auby-sur-Semois,